Municipalité de
Saint-Nazaire-de-Dorchester

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 308-2026

La population est avisée que le règlement suivant a été adopté par le Conseil de la Municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester le 2 novembre 2026 :

Règlement numéro 308-2026 modifiant le Règlement numéro 223-2014 sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés

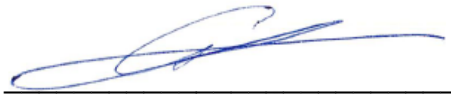
Le présent règlement apporte une modification au règlement sur la sécurité publique de la municipalité afin d'inclure, dans les opérations de déneigement, la portion de la route des Fillion menant à la propriété portant l'adresse civique 221.

Ce règlement est disponible au bureau du soussigné, situé au 61-A rue Principale, aux jours et heures d'ouverture du bureau municipal, où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

Ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis

Signature

Donné à Saint-Nazaire-de-Dorchester, le 10 novembre 2026



Carl Brochu
Greffier-trésorier